



Genève, le 22 décembre 2010

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

Commémoration de la Restauration de la République

En 1798, occupée militairement, Genève est annexée à la France et devient chef-lieu et préfecture du département du Léman. Suite aux défaites de l'armée napoléonienne, les troupes françaises se retirent de la ville le matin du 30 décembre 1813. Les troupes autrichiennes arrivent à Genève dans l'après-midi, annonçant la restauration de l'ordre ancien. Le 31 décembre, une proclamation d'indépendance est préparée et un gouvernement provisoire est constitué. Genève retrouve son statut de République indépendante.

Chaque année, le 31 décembre, Genève commémore officiellement cet épisode important de son histoire. La population est invitée à participer à cette commémoration qui aura lieu le **vendredi 31 décembre 2010 sur la Promenade de la Treille** selon le programme suivant :

- 8h00 - 8h30 Les trois pièces d'artillerie situées sur la Promenade de la Treille, sur la Promenade Saint-Antoine et sur la Rotonde du Mont-Blanc tirent chacune 23 coups de canon correspondant aux 23 cantons suisses.
- 8h25 Arrivée du corps de musique d'Elite sur la promenade de la Treille.
- 8h30 Dernier coup de canon tiré sur la Treille. Le groupe des Vieux Artilleurs rejoint celui des drapeaux des sociétés patriotiques.
- 8h35 Une aubade est donnée sur la Treille par le corps de musique d'Elite.
- 8h40 **Ouverture de la cérémonie officielle au pied de la Tour Baudet :**
- "Cè qu'è lainô" chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique d'Elite.
 - **Allocution et vœux du président du Conseil d'Etat.**
 - Hymne national chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique d'Elite.
 - "Aux armes Genève" interprété par le corps de musique d'Elite.
 - Fin de la cérémonie officielle.

- **Une collation est offerte à la population par le Conseil d'Etat sous l'ancien Arsenal.**
- Une aubade est donnée par le corps de musique d'Elite devant le Café de l'Hôtel de Ville.

9h20 Départ du président du Conseil d'Etat pour les visites de fin d'année aux permanences.

9h20 Les autorités et la population se rendent à la **cathédrale de Saint-Pierre** par l'itinéraire suivant: rue de l'Hôtel-de-Ville, place de la Taconnerie, cour Saint-Pierre.

9h45 - 10h30 Culte officiel de la Restauration.

10h30 A l'issue du culte, le corps de musique d'Elite donne une aubade dans la cour Saint-Pierre ; concert de carillons.

Fin de la manifestation.

Pour tout complément d'information :

M. Nicolas Merckling, chef du service communication et information, CHA, ☎ 022 327 90 90 ou 078 684 01 54.